

LES RESPONSABILITES DES DIRIGEANTS, LES ASSURANCES SPORTIVES



Dernière mise à jour – novembre 2021

Réf. DIR-006

Tarif : 280 euros / ttc

Durée

7 heures / 9h-17h

Public concerné

Dirigeant(e)s d'une structure associative.

Prérequis

Fonction de Président(e), secrétaire ou trésorier(e).

Effectif par session

6 mini > 12 maxi

Niveau

Formation continue des dirigeant(e)s bénévoles.

Modalité

Formation en présentiel.

Lieu et accès

CDT 77 – Croissy Beaubourg
A4 sortie 10.1 Croissy Beaubourg
RER A station Torcy
BUS ligne 321 arrêt Table d'Orientation

Intervenants

Christian CERVENANSKY
Expert en sciences humaines, gestion management, communication, cadre institutionnel du sport et droit du travail.

Financement

Plusieurs possibilités de financement.
Offre tarifaire et devis sur demande.

CONTACT

Benjamin STRAPPE
Conseiller Pédagogique
+33160059401 - formation77@fft.fr

OBJECTIF

Mieux appréhender ce que sont les responsabilités des dirigeants associatifs
Connaître les garanties proposées par la fédération
Acquérir des réflexes de prudence

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Mettre en œuvre les principes de base de prévention et de sécurité des adhérents
Informers les adhérents sur toutes les garanties possibles
Identifier les risques inhérents aux différentes activités

PROGRAMME

LES RESPONSABILITES

Notions de base sur les différentes responsabilités civiles, pénales, administratives
Les grands axes des responsabilités des dirigeants d'association
Les risques encourus par l'association employeur
La recherche de responsabilité des dirigeants bénévoles
L'évolution des risques et des recours en matière d'activités sportives
La notion de responsabilité sans faute
Évolution des jurisprudences, des exemples significatifs

LES ASSURANCES SPORTIVES

Ce que dit le code du sport en matière d'assurance
Les différentes assurances sportives possibles
La relation fédération-associations-licenciés
Les zones à risques
Les notions de prudence, de moyens, de risques acceptés.
Les contentieux, la recherche de responsabilité
Les conseils pratiques

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, analyse de pratique

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de réunion, vidéoprojecteur, paper board

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Auto-évaluation

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation